

NOTICE
RUVAX Vet Suspension injectable pour porcs

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA, Avenue Ariane 16, 1200 Bruxelles

Fabricant responsable de la libération des lots

Merial, 99 rue de l'Aviation, 69800 Saint Priest, France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

RUVAX Vet

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Par dose de 2 ml :

Substance active :

Erysipelothrix rhusiopathiae (corps bactériens lysés), sérotype 2 au min. 1 Elisa U.

* 1 ELISA U. : q.s. pour obtenir chez l'animal un index (ELISA) de séroconversion selon la Ph. Eur.

Adjuvant:

Al(OH)₃ 4,2 mg

Excipients:

Thiomersal max. 0,2 mg

Diluant q.s.p. 2 ml

4. INDICATIONS

Immunisation active des porcs charcutiers et des reproducteurs

- pour réduire les signes cliniques
- pour prévenir l'apparition des lésions cutanées généralisées et
- pour prévenir la mortalité associée aux infections causées par *Erysipelothrix rhusiopathiae* sérotype 1 et sérotype 2.

Début de la protection : 3 semaines après la primovaccination.

Durée de l'immunité : n'a pas été démontrée.

5. CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

6. EFFETS INDESIRABLES

Peut parfois entraîner une hyperthermie transitoire (> 40°C) durant 1 à 3 jours.

La vaccination est susceptible de déclencher, occasionnellement, des réactions *d'hypersensibilité chez les animaux sensibilisés par l'infection causée par Erysipelothrix rhusiopathiae*. Dans ce cas, le traitement approprié doit être administré immédiatement.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPECES CIBLES

Porc.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPECE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Administration intramusculaire uniquement.

Injecter une dose de 2 ml par animal selon le schéma suivant :

Futurs reproducteurs (cochettes et nourains) et reproducteurs

Primovaccination:

2 injections à 3-4 semaines d'intervalle à partir de l'âge de 3 mois et avant la première saillie

Rappels: - chez les truies : une dose au moment du sevrage.

- chez les verrats : pas dans les 3 semaines qui précèdent la saillie.

Porcs charcutiers

2 injections à 3-4 semaines d'intervalle à partir de l'âge de 3 mois.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Aucun.

10. TEMPS D'ATTENTE

Zéro jour.

11. PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver et transporter réfrigéré (entre 2°C et 8°C).

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : Utiliser immédiatement.

12. MISES EN GARDE PARTICULIERES

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal

Verrats : ne pas vacciner dans les 3 semaines précédant la saillie.

Ne vacciner que des porcs en bonne santé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux

Secouer avant emploi.

Respecter les règles habituelles d'asepsie.

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquetage.

Gestation

Peut être utilisé au cours de la gestation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin avec d'autres vaccins, lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après tout autre médicament vétérinaire nécessite donc doit être prise au cas par cas.

Surdosage (symptômes conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Une surdose de vaccin administrée par voie intramusculaire entraîne parfois un granulome au site d'injection durant au moins 14 jours mais résorbé dans les 42 jours suivant l'injection.

13. PRECAUTIONS PARTICULIERES POUR L'ELIMINATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES NON UTILISES OU DES DECHETS DERIVES DE TELS MEDICAMENTS VETERINAIRES

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Mars 2018

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

BE-V140646

Délivrance

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

Boîte en carton avec 2, 10, 20, 50 ou 200 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.